

## Des restes d'images non identifiés Entretien avec Robert Daudelin et Pierre Hébert

Marcel Jean

---

Number 75, January 1994, February 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/23277ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

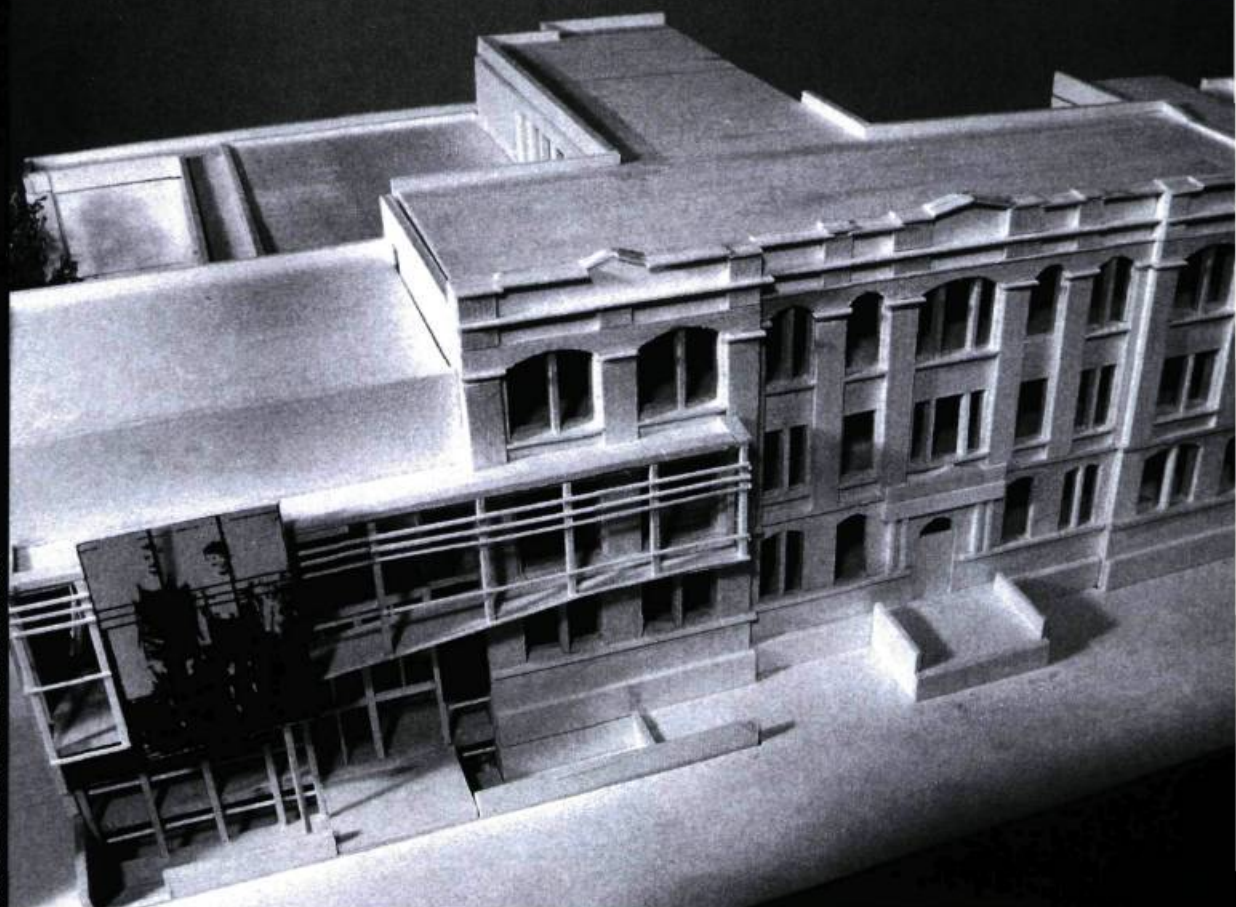
---

Cite this document

Jean, M. (1994). Des restes d'images non identifiés : entretien avec Robert Daudelin et Pierre Hébert. *24 images*, (75), 26–34.

# La nouvelle Cinémathèque

PHOTOS: COLL. CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE



Maquette du projet de la nouvelle Cinémathèque.

Le 27 juin dernier, Pierre Hébert, président de la Cinémathèque québécoise, annonçait que l'organisme allait entreprendre des travaux de réaménagement visant à doter l'institution d'un vidéothéâtre, de deux salles d'exposition, d'une nouvelle aire d'accueil ainsi que d'un centre de documentation agrandi. Cette expansion physique, qui nous réjouit, va de pair avec une extension du mandat de la Cinémathèque qui amène quelques interrogations. En effet, l'organisme ouvre grandes ses portes aux nouvelles technologies en consacrant, comme l'indique un communiqué de presse, «l'interdépendance des différentes techniques de production et de diffusion des images en mouvement en retraçant leur histoire depuis les jouets optiques du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux hypermédias de demain». Pour mieux comprendre les motivations, le sens et la portée de ce changement, nous avons rencontré Pierre Hébert ainsi que le directeur de la conservation de la Cinémathèque, Robert Daudelin.

# Des restes d'images non identifiés

## ENTRETIEN AVEC ROBERT DAUDELIN ET PIERRE HÉBERT

PROPOS RECUEILLIS PAR MARCEL JEAN

### De la Cinémathèque et du musée

**24 IMAGES:** Dans quelle mesure l'expansion annoncée par la Cinémathèque québécoise diffère du projet de musée du cinéma dont il a été question au cours des dernières années?

**ROBERT DAUDELIN:** Ça diffère d'abord en terme de volume. Nous parlions à l'époque d'un projet de 36 millions \$, tandis que le coût de l'expansion annoncée s'élève à 13 millions \$. Cette révision à la baisse obéit à des impératifs conjoncturels, mais elle est aussi et surtout le résultat

d'une réflexion qui nous a amenés à donner au projet un profil qui corresponde davantage à l'évolution normale de la Cinémathèque.

Le projet d'origine, qui date d'environ cinq ans, répondait à notre souhait d'ouvrir davantage la Cinémathèque. Mais il y répondait par l'éclatement. La réflexion qui a suivi nous a permis d'inscrire le projet en continuité avec l'histoire de la Cinémathèque, ce qui tout naturellement a mené à une réduction de son ampleur. Réduction à plusieurs niveaux, mais notamment à celui de la fonction. C'est-à-dire que pour nous, il ne fallait pas que le développement de l'organisme fausse son mandat. Il a donc fallu identifier les vecteurs du mandat de la Cinémathèque que nous voulions protéger, identifier aussi les zones d'excellence – comme le cinéma d'animation, le cinéma québécois – qui historiquement se sont développées à l'intérieur de l'organisme pour y ajuster cette expansion. On peut dire maintenant que le projet s'inscrit dans le développement organique de la Cinémathèque.

**PIERRE HÉBERT:** Il faut aussi préciser qu'à l'origine, cette idée d'expansion de la Cinémathèque s'était manifestée dans la foulée de son 25<sup>e</sup> anniversaire, en 1988. Des membres avaient alors notamment exprimé leur désir de voir l'organisme s'ouvrir à la télévision



PHOTOS: MARC-ANTOINE DAUDELIN

Robert Daudelin et Pierre Hébert lors de la conférence de presse annonçant le projet de réaménagement de la Cinémathèque québécoise.

et aux autres supports. C'est à la suite de cela qu'on a commencé à imaginer le projet, dans une atmosphère presque euphorique et dans des conditions de possibilités économiques qui ne laissaient pas présager les limites actuelles. Les gouvernements n'envoyaient pas encore de messages marqués par la nécessité de se restreindre. Cependant, quand on observe le projet autour duquel on s'est entendu, il répond bien aux désirs manifestés à l'origine.

**R. DAUDELIN:** Il y a aussi une chose qui explique le caractère peut-être un peu prétentieux du projet d'origine, c'est qu'il apparaît dans la foulée de l'ouverture du MOMI (Museum of Moving

*«Qu'est-ce que la muséographie du cinéma? Dans un musée on expose des œuvres. Or, au cinéma, les œuvres sont des films et se projettent. En ce sens la Cinémathèque était déjà un musée du cinéma.»*

Images) de Londres. Or, le MOMI a eu un tel succès lors de sa première année que tout le monde a cru que cela annonçait la nouvelle génération des cinémathèques. Maintenant que le MOMI a cinq ans, on se rend compte que si ça reste un succès, on est loin des résultats spectaculaires qu'annonçait la première année. De plus, en 1989, le MOMI était LE modèle, mais depuis il y a eu New York, Francfort et Düsseldorf qui ont constitué autant d'exemples à analyser et qui nous ont permis de trouver notre voie.

*On sait ce qui va être fait à la Cinémathèque, mais peut-on nous rappeler ce qui a été abandonné du projet d'origine?*

P. HÉBERT: C'est finalement assez simple. Le principal changement se situe au niveau de l'ampleur des espaces d'exposition. Parce

que le développement du centre de documentation est à la mesure de ce qui a été prévu à l'origine et que l'élargissement de la conservation à la télévision et aux autres types d'images va s'effectuer.

R. DAUDELIN: Et il y a eu des choix architecturaux qui expliquent en bonne partie l'économie. Il y a eu trois études architecturales autour de ce projet depuis cinq ans, et le recul a permis une analyse critique de ces propositions dont le résultat me semble beaucoup plus sensé que la proposition de départ.

Concernant les espaces d'exposition, l'expansion prévoit tout de même deux salles de 3000 pi.2 chacune, ce qui est énorme comparativement à ce dont nous disposons actuellement. Sans compter que le profil de ces salles est clairement établi, à la différence des espaces prévus dans le projet d'origine qui laissaient plusieurs questions en suspens.

P. HÉBERT: Le premier projet faisait aussi problème en ce sens qu'il mettait en cause la nature de l'institution, y compris dans sa définition légale. Est-ce que la Cinémathèque demeurerait la Cinémathèque? Est-ce que ça devenait un musée du cinéma? Est-ce qu'il allait y avoir deux organismes? Derrière toutes ces questions s'en profilait une autre, fondamentale: Qu'est-ce que la muséographie du cinéma? Dans un musée, généralement, on expose des œuvres. Or, au cinéma, les œuvres sont des films et se projettent. En ce sens la Cinémathèque était déjà un musée du cinéma. Alors, le degré d'agrandissement initialement prévu bouleversait tout parce que les moyens et les énergies qu'exigeaient les expositions reléguait les projections au second rang.

R. DAUDELIN: Ça amenait presque la Cinémathèque à devenir un «musée de la civilisation du cinéma». Et il était clair que les



PHOTOS: ALAIN GAUTHIER

Comment conserver l'œuvre de Jean Beaudin sans tenir compte des autres supports que la pellicule?» Ici, Jean Beaudin, en compagnie de Marina Orsini, sur le tournage de la télésérie *Shehaweh*.



PHOTO: MICHEL GAUTHIER

ressources humaines actuelles de la Cinémathèque ne pouvaient l'alimenter. Or, la véritable richesse de la Cinémathèque tient justement aux connaissances de son personnel. Il a donc fallu remettre le projet entre les mains des employés.

### Du cinéma et des images en mouvement

*Quand on prend connaissance du réaménagement de la Cinémathèque, on pourrait penser que cela tend à ramener le cinéma au rang de simple étape dans l'évolution des images en mouvement. Parce que l'arrivée des hypermédias, de la fibre optique et de la câblodiffusion, que vous citez dans vos communiqués, pourrait avoir comme conséquence fâcheuse un certain retrait du cinéma qui deviendrait une expression parmi d'autres.*

R. DAUDELIN: Je ne suis pas étonné que vous posiez cette question. Si j'étais à l'extérieur de la Cinémathèque je la poserais aussi. À l'intérieur de l'organisme, il y a d'ailleurs des positions diverses sur ce terrain-là. Cependant, Pierre et moi nous entendons bien là-dessus. Il n'y a pas de doute pour nous que le cinéma est le lieu fondateur de la Cinémathèque et que c'est à partir de ce lieu que nous regardons ce qui se passe tout autour.

Je pense que le cinéma a une autonomie qui ne permet pas de lui supposer des parentés spontanées avec les images électroniques,

par exemple. Je n'ai pas besoin de faire ici la démonstration de la façon dont le cinéma s'est développé comme langage. En plus, il y a assez de richesse dans son premier siècle d'histoire pour amplement justifier un lieu qui se consacre essentiellement au cinéma. Cependant, dans le quotidien de la vie du cinéma, cette position peut confiner à la tour d'ivoire. Parce qu'on sait très bien que les cinéastes font aussi de la publicité, de la télévision, qu'ils utilisent la vidéo, etc.

Personnellement, je suis choqué de découvrir que des cinéastes que j'aime beaucoup, comme John Sayles, font des vidéoclips. Et bien, quand j'apprends que c'est pour Bruce Springsteen, ça me rassure un peu... Mais, mon sentiment n'a pas d'importance. Ce qu'il faut, c'est traduire cette réalité à travers la Cinémathèque, sans ségrégation. Par ailleurs, j'ai appris que Chris Marker était en train de réaliser un CD rom. Marker est l'un des grands cinéastes modernes. Il a imprimé des mouvements profonds au cinéma. Il a développé des façons nouvelles de réfléchir à partir du filmage. On voit qu'il n'a pas peur de tester des outils: il a travaillé en 8mm, en vidéo, etc. Je crois qu'il faut qu'on ait aussi cette ouverture d'esprit.

La salle de projection télévisuelle que nous construisons, qui comptera environ 75 places, visera à suggérer des axes de lecture de la production télévisuelle, de la même façon dont nous procédons avec la salle Claude-Jutra. Cela, ainsi que le développement du secteur télévision au centre de documentation, permettra entre autres choses de revoir des émissions de télévision. Parce qu'on sait

*«Il n'y a certainement pas derrière notre geste une prise de position idéologique qui verrait dans les nouvelles technologies le salut ou l'avenir du cinéma.»*

q'un des problèmes majeurs, lorsque vient le temps d'étudier la télévision, c'est l'accès aux œuvres, qui est encore plus difficile qu'avec le cinéma.

P. HÉBERT: Sur cette question, il y a effectivement au moins deux aspects importants. D'abord, il y a l'aspect pragmatique, puis l'aspect idéologique. On peut résumer le premier point par des exemples du type: Comment conserver l'œuvre de Jean Beaudin sans tenir compte des autres supports que la pellicule? Et on sait qu'actuellement personne d'autre que la Cinémathèque n'a le mandat de conserver les émissions de télévision, la publicité, les vidéoclips, etc. Il faut donc réagir avant que tout cela ne se perde. La Cinémathèque ne pouvait donc éviter de répondre à cela, avant même de s'interroger sur la nature spécifique du cinéma et de la télévision.

Mais ce geste, une fois posé, mène à la réflexion idéologique. La question de l'arrivée des nouvelles technologies et de la place du cinéma dans la chaîne des images est, à mon avis, un problème nécessitant explorations, réflexions, études, tentatives. Il est clair que même dans le milieu que nous desservons, plusieurs personnes voient dans les nouvelles images, par le progrès technologique qu'elles impliquent, un progrès au sens absolu du terme. Celles-là voient sans doute le cinéma comme une phase. Il y a donc une tendance messianiste qui, dans la foulée d'un geste pragmatique posé par la Cinémathèque, va sans doute s'exprimer. Comme institution, la Cinémathèque devra se faire le reflet de l'ensemble du débat et des idées qui s'exprimeront.

Néanmoins, la tendance que nous voulons imprimer est justement celle de la nécessité de débattre de la portée de ce bouleversement technologique. Peut-être qu'avec le temps la direction de la Cinémathèque changera de façon de voir les choses, mais actuellement il n'y a certainement pas derrière notre geste une prise de position idéologique qui verrait dans les nouvelles technologies le salut ou l'avenir du cinéma.

R. DAUDELIN: J'ai l'impression qu'on a toujours, consciemment ou non, procédé à une sorte de rééquilibrage entre l'ouverture à la nouveauté et le retour à une tradition plus pure. J'aime bien constater qu'à peu près au même moment nous avons, d'une part, commencé à recenser les productions vidéographiques dans notre catalogue annuel et, d'autre part, institué les projections de cinéma muet du vendredi soir.

P. HÉBERT: Il y a deux écueils dans tout ça. L'un d'eux serait de reléguer le cinéma au rang de passé révolu. Ce qui n'est pas le cas. Car, même si on imagine que la donnée technologique à la base du cinéma devienne périmée, on peut observer dès maintenant que le bagage

de pensée esthétique et éthique qu'il y a autour du cinéma demeure le modèle de tout ce qui se fait d'autre, qui souvent n'en est que le pâle reflet. J'ai souvent, par exemple, vu des équipes de télévision en tournage dont le travail créatif se limitait à appliquer à rabais certaines des formes les plus conventionnelles du cinéma de fiction. Il y a donc dans ce qu'on appelle cinéma quelque chose qui va très certainement survivre à la dérive technologique.

L'autre écueil ce serait de faire l'ouverture que l'on propose avec réticence, en disant: «On est obligé de le faire même si on ne veut pas.» Parce que c'est en saisissant bien le lien qui existe entre le cinéma et le reste qu'on arrivera à faire progresser la question. Et pour ça la disponibilité d'esprit qu'évoquait Robert tout à l'heure est essentielle.

*Ce que j'ai voulu signaler tout à l'heure par mon commentaire, c'est que l'expansion accroît l'importance de toutes les nouvelles technologies, mais que rien dans le projet n'améliore le traitement fait au patrimoine cinématographique.*

R. DAUDELIN: C'est faux. D'abord, il y a la rénovation de la salle Claude-Jutra, qui devrait permettre d'enfin régler le problème du son. Ensuite, les deux salles d'exposition sont là principalement pour illustrer l'histoire du cinéma. La première sera alimentée presque exclusivement par nos collections, alors que la seconde accueillera des expositions de passage.

*Mais, tout cela reste périphérique au cinéma. Comme Pierre Hébert le disait au début, le cinéma c'est d'abord et avant tout des projections de films. De ce côté, les possibilités de la salle Claude-Jutra demeurent les mêmes.*

P. HÉBERT: Ce n'est pas tout à fait exact. Nous avons prévu dans le hall d'entrée un écran gratuit. Techniquement, les modalités restent à déterminer, mais il y aura cet écran. On y présentera une vraie programmation, pas seulement des extraits.

R. DAUDELIN: Par ailleurs, malgré mes réticences intimes face à ces outils, il y aura dans le nouveau centre de documentation cinq isofoyers qui permettront d'avoir accès à notre collection cinéma sur support vidéo.

*Mais il y a un problème de collection. Il n'y a pas beaucoup de titres disponibles à la Cinémathèque sur support vidéo?*

R. DAUDELIN: Ça va changer. Il y a un réel problème avec les droits, notamment, mais nous sommes à étudier tout ça.

*Sans compter que plusieurs films datant des débuts du cinéma sont sur le point de passer au domaine public.*

R. DAUDELIN: Surtout que plusieurs grands centres d'archives, pour ne pas se faire doubler par le secteur privé, en prennent l'initiative. La Library of Congress de Washington vient de publier six vidéocassettes d'une qualité exceptionnelle sur les débuts du cinéma américain. Tout le catalogue Lumière doit être restauré, etc.

P. HÉBERT: Autour de la question de la place du cinéma à la Cinémathèque, il y a un aspect lui aussi très pragmatique qu'il faut garder bien en vue. Cela concerne l'évolution du financement public du genre d'institution qu'est la Cinémathèque, et en particulier la façon dont les fonds culturels ont commencé à être touchés massivement par les politiques de lutte contre le déficit.

Deux célèbres téléromans des années 50. En haut, Jean Coutu et Marjolaine Hébert dans *Le Survenant*. En bas, Jean Lajeunesse et Janette Bertrand dans *Toi et moi*. Émissions auxquelles il serait pratiquement impossible d'avoir accès sans cette ouverture de la Cinémathèque aux autres types de supports.



PHOTO: GUY BORREMAN



PHOTO: ANDRÉ LE COZ

Il faut se souvenir que l'an dernier la Cinémathèque faisait face à une situation financière critique qui aurait mené, si les choses étaient restées les mêmes, vers une décroissance catastrophique. Il nous est alors apparu impossible de maintenir le niveau d'activité de la Cinémathèque sans un accroissement de son mandat qui puisse justifier une injection de fonds gouvernementaux. Donc, l'alternative à l'ouverture actuelle c'était une diminution de nos activités liées au cinéma. Dans ce cas, le cinéma aurait été vraiment perdant.

*C'est quand même un geste à court terme, parce qu'il n'y a aucune garantie que les conséquences positives de l'expansion se maintiennent au delà de deux ou trois ans.*

P. HÉBERT: C'est certain qu'au milieu de cela la situation d'ensemble du financement de la culture reste la même. Donc le contexte qui a entraîné la Cinémathèque dans une situation critique l'an dernier est toujours présent. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous asseoir sur nos lauriers. Le changement d'échelle de nos activités devrait permettre de créer des liens avec certains secteurs de l'industrie et de toucher un nouveau public, tout cela aidant à nous prémunir contre la situation du financement public.

### De la difficulté de programmer

*On sent, dans le milieu cinéphilique, une certaine frustration quant à la Cinémathèque. Ce sentiment est issu d'une situation complexe, notamment du fait que l'organisme soit très actif dans la vie cinématographique au quotidien, que plusieurs événements et festivals s'y logent, grugeant ainsi du temps de projection. Alors, même si ces événements sont en soi positifs, ils brisent l'élan de la programmation régulière.*

R. DAUDELIN: Il n'est pas exclu que le réaménagement soit l'occasion idéale de secouer ça un peu. À tout le moins, il y a lieu de s'interroger sur des moments qui ne sont pas exploités actuellement et qui devraient l'être. La journée du samedi, par exemple, qui est sous-utilisée.

Maintenant, la question de la programmation est liée à une problématique beaucoup plus large. On doit se demander ce qu'il faut montrer sur les écrans d'une cinémathèque. Et là, la réponse n'est pas simple. Parce que, par exemple, notre prétention à dire aux spectateurs: «Voyez les films sur grand écran plutôt que sur écran vidéo» implique une responsabilité. Des petits malins me font remarquer qu'une vidéocassette faite à partir d'un bon 35mm est préférable à un 16mm égratigné dans lequel on retrouve 40 «jump cuts» vu sur l'écran de la Cinémathèque. Je dois leur donner raison, à moins de défendre une position métaphysique basée sur le contact avec la nature profonde du médium. Sur cette question, j'ai un ami portugais qui défend une position assez rigoureuse selon laquelle on ne doit montrer que des copies en parfait état, une copie qui soit conforme aux souhaits du créateur du film. Alors, selon son raisonnement on doit projeter beaucoup moins de films, mais en donnant au spectateur une garantie de qualité.

*Cela implique qu'on considère disparu un film dont on ne trouve plus de copie en excellent état.*

→

## ENTRETIEN AVEC RÉAL LA ROCHELLE

PROPOS RECUEILLIS PAR MARCEL JEAN

**Il y a quelques mois, notre collaborateur Réal La Rochelle lançait *Cinéma en rouge et noir*, ouvrage dans lequel il retrace son parcours critique au cours des trente dernières années. Le livre, préfacé par Robert Daudelin, offre notamment les bases d'une stimulante réflexion sur la place du cinéma dans le paysage audiovisuel. C'est pourquoi il nous a semblé important de discuter avec Réal La Rochelle au moment où la Cinémathèque québécoise élargit son mandat.**

**24 IMAGES:** *En plus de vos activités de critique et de professeur de cinéma, vous êtes président de la Phonothèque québécoise. De quoi s'agit-il exactement?*

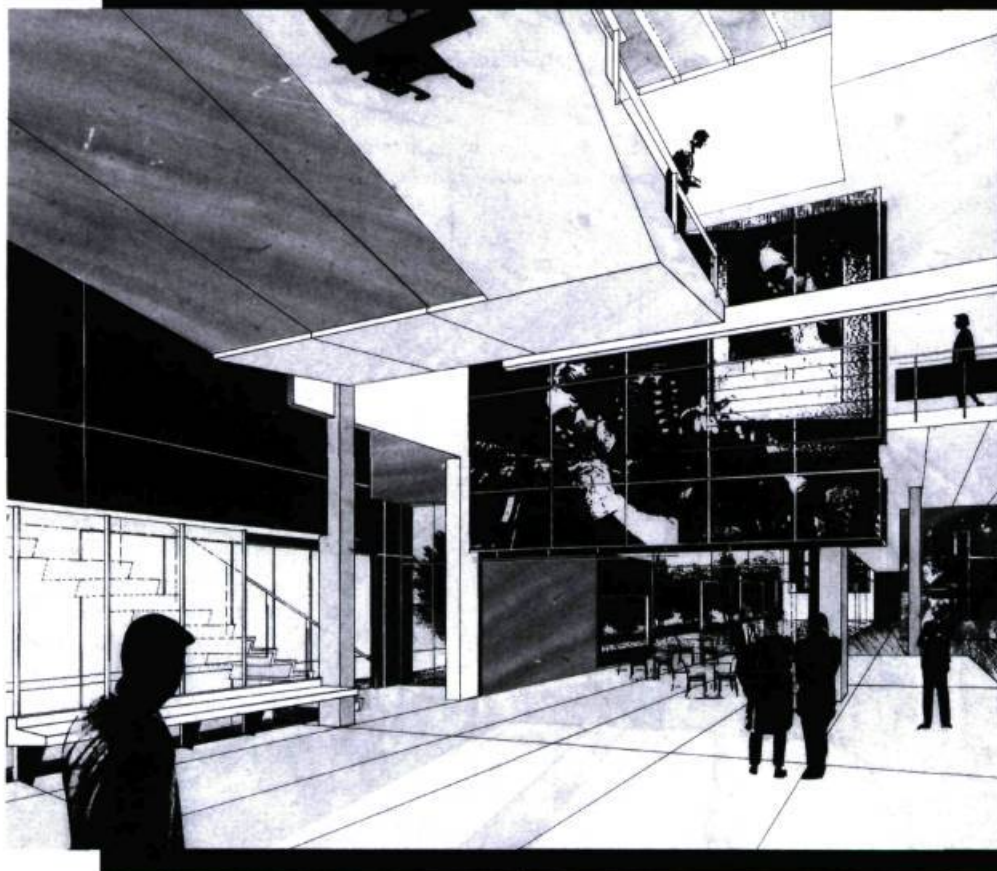
RÉAL LA ROCHELLE: C'est un organisme indépendant qui a cinq années d'existence et qui répond au besoin que quelques collègues et moi-même ressentions d'avoir un lieu d'archives sonores. Notre mission est donc, en gros, de sauvegarder et de diffuser le patrimoine sonore. Dans les faits le travail s'effectue surtout au niveau discographique et radiophonique. C'est une démarche parallèle à ce que fait la Cinémathèque québécoise ou encore la Bibliothèque nationale. En ce qui concerne le son filmique, nous avons un protocole de partage avec la Cinémathèque québécoise.

**Qu'est-ce qui fait que vous, un critique de cinéma, avez développé un tel intérêt pour le son?**

Cet intérêt est antérieur à ma découverte du cinéma. Dans les années 50, la radio était pratiquement le seul instrument de culture qu'on retrouvait dans les maisons. C'est donc par la radio que j'ai découvert l'opéra. Cette forme d'art m'a tout de suite intéressé, mais par la suite je l'ai un peu oubliée au profit de la littérature et du ciné-club. Aujourd'hui en fouillant dans mes vieilles notes au sujet des films, je remarque que je commentais souvent le son. Ce n'était pas systématique mais le germe était là.

Et il y a aussi que très tôt le cinéma m'est apparu comme l'une des composantes de l'audiovisuel, à côté de la radio, du disque et un peu plus tard de la télévision. Lorsqu'en Abitibi nous avons





Vue du hall d'entrée du futur Centre de diffusion et de documentation cinématographique et télévisuelle, la nouvelle Cinémathèque québécoise. On peut voir l'écran gratuit où il est prévu de projeter une véritable programmation. Le projet tel qu'il apparaît ici est encore sujet à des modifications.

*«On doit se demander ce qu'il faut montrer sur les écrans de la Cinémathèque. Des petits malins me font remarquer qu'une vidéocassette faite à partir d'un bon 35 mm est préférable à un 16mm égratigné dans lequel on retrouve 40 "jump cuts" vu sur grand écran. Je dois leur donner raison.»*

R. DAUDELIN: Bon, il y a des subtilités. Si pour un article un professionnel a besoin de voir un film on peut lui projeter, mais on ne peut le faire devant 200 spectateurs.

C'est donc un point de vue qui donne une idée de l'ampleur du débat. Des gens comme Kevin Bronlow ne se gênent pas pour dire que les Cinémathèques ont dénaturé le cinéma muet en projetant des copies 16mm qui laissent croire que ces films étaient sombres alors que les 35mm nitrate des années 20 étaient fabuleusement lumineuses. Nous sommes donc actuellement au cœur d'un débat qui est à mon sens très stimulant.

*L'un des reproches qu'on fait à la Cinémathèque québécoise concerne le cinéma américain, qui y est plutôt mal couvert. On rêverait d'une rétrospective Hawks ou Sirk.*

R. DAUDELIN: Quand je vais au festival de San Sebastian et que je vois qu'ils ont les moyens de faire une rétrospective Wellman ou Dieterle en faisant tirer, sur 30 films, 15 à 20 copies neuves dans les studios aux États-Unis, ils font mieux que toutes les cinémathèques du monde. Cela parce qu'ils ont un gros budget de festival derrière eux.

Ceci dit, l'ironie de vivre à Montréal, c'est qu'il est plus difficile d'y trouver des copies de films américains qu'en Europe.

Mais, enfin, je ne suis ni découragé ni pessimiste en ce qui concerne la programmation. Actuellement, les assistances sont très bonnes et le public s'est renouvelé. Hier, j'ai regardé les gens entrer à la projection de *Zazie dans le métro*, de Louis Malle. Nous avons dû refuser 50 spectateurs et, dans la salle, il n'y avait pas deux têtes que je reconnaissais. Cela m'apparaît très positif. Et par rapport à ce nouveau public nous avons une autre responsabilité. On sait que tout va de plus en plus vite et qu'il est maintenant très difficile d'obtenir chez un distributeur un film datant du début des années 80. La rapidité avec laquelle la distribution et même les vidéo-clubs éliminent les films donnent à la Cinémathèque le devoir de retracer sans arrêt l'histoire, même très récente, du cinéma. ■